

## Economie

Bénéficiant d'infrastructures majeures (aéroport, autoroutes, TGV, universités), du rayonnement de Genève, d'un environnement et d'un cadre de vie de qualité, le territoire de l'agglomération se caractérise par une frontière qui crée une situation paradoxale.

D'une part, un fort dynamisme économique qui se traduit sur les dix dernières années par une croissance des emplois privés, du nombre d'entreprises, un taux de chômage faible. Ces évolutions, nourries par la diversité des caractéristiques économiques des bassins et des secteurs d'activité, se traduisent par une forte tertiarisation des emplois.

D'autre part, la forte concentration des emplois sur Genève (80%) et la croissance rapide du nombre de frontaliers<sup>2</sup> accentuent les tensions. La frontière alimente toujours un développement commercial, rapide, peu maîtrisé en périphérie, entretient un effet d'aspiration de la main d'œuvre qualifiée vers la Suisse romande et maintient une méconnaissance réciproque des entreprises en France comme en Suisse. Cette situation limite le développement de l'activité industrielle, du BTP et des services et fragilise l'attractivité du territoire.

Ces évolutions sectorielles et spatiales sont de nature à déséquilibrer le tissu économique du territoire, ainsi que la qualité des emplois en terme de compétences, de qualification et de pouvoir d'achat, tout en accentuant les tensions sociales. Aujourd'hui, la frontière agit à la fois comme un catalyseur du développement économique, et comme un facteur d'accroissement des inégalités économiques et sociales.

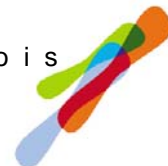
Les différences de politique et de culture économique de part et d'autre de la frontière, mais également la faiblesse des réflexions communes limitent globalement la compétitivité de l'agglomération. Dès lors, L'enjeu est de tracer une politique coordonnée d'accueil et de déploiement des activités économiques à l'échelle transfrontalière.

### Objectifs

- Assurer la mise en place d'un développement économique plus équitable entre les partenaires franco-valdo-genevois, et créer les conditions cadre pour accueillir environ 100'000 emplois supplémentaires d'ici 2030.
- Promouvoir un développement économique multipolaire, concerté et solidaire en favorisant les conditions d'implantation des activités économiques génératrices d'emplois par une offre d'accueil différenciée et complémentaire et selon les spécificités des territoires.
- Promouvoir un développement économique et social durable.
- Contribuer à renforcer l'offre et les retombées économiques du secteur international dans l'agglomération

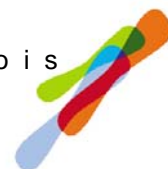
---

<sup>2</sup> en 2006, on compte 57'000 titulaires d'un permis, dont 46'500 en activité, soit 17,2 % des emplois genevois



### Stratégies et actions

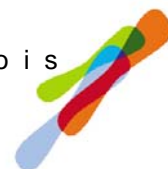
- Améliorer l'information multilatérale pour les entreprises et favoriser les coopérations entre entreprises (n°100).
- Améliorer les conditions-cadre de la multilocalisation (n°101).
- Elaborer une Politique intégrée de pôles de développement économique à l'échelle de l'agglomération (n°102).
- Promouvoir ensemble le territoire (n°103).
- Développer la collaboration transfrontalière en matière d'offre touristique (n°104).



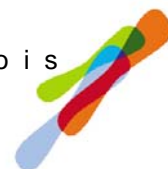
<b>Améliorer l'information multilatérale pour les entreprises et favoriser les coopérations entre entreprises</b>		<b>100</b> <b>toute</b> <b>l'agglomération</b>
<b>Projets clés</b>	Rencontres transfrontalières d'industriels, charte de priorité régionale, salons professionnels	
<b>Coûts</b>	(Fonctionnement) Budgets global : 50'000 € pour les exercices 2008 et 2009 afin de faciliter l'organisation de certaines manifestations  Financement : partenaires de la commission « Economie » du CRFG	

<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Description</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de points relais d'information et de conseil dans les agences de développement ou offices de promotion économique du territoire.</li> <li>- Création d'une base documentaire et de « personnes ressources » commune et partagée.</li> <li>- Organisation de rencontres interentreprises régulières, voire la création ou l'appui au développement d'un club interentreprises.</li> <li>- Mise en place d'une charte de priorité régionale afin d'affirmer les exigences de qualité et de loyauté dans les relations interentreprises.</li> <li>- Encourager les entreprises à participer ensemble à des salons professionnels régionaux et internationaux.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer, orienter et conseiller les porteurs de projet sur les conditions et les modalités de création, de développement et d'implantation d'entreprises sur le territoire de l'agglomération afin de favoriser le renouvellement du tissu d'entreprises et le développement économique de l'agglomération.</li> <li>- Développer les coopérations et les partenariats entre les entreprises du territoire et favoriser une promotion commune de leurs produits et activités.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Objectifs</b>	
<b>Pilotage de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pilotage</b></li> </ul> <p>CRFG</p>
<b>Porteur de l'action</b>	

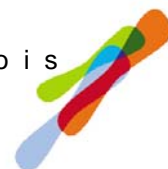
<sup>3</sup> Les coûts liés à la participation aux salons sont à la charge des entreprises ou de leurs organisations.



	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Porteurs de l'action</b></li> </ul> <p>Les offices de promotion économique OPEG, OPI, ADE, MED et les organismes professionnels (CGPME, MEDEF, UAPG, FER), ainsi que l'Union lémanique des arts et métiers (ULAM) et l'Union lémanique des chambres de commerce (ULCC).</p>
<p><b>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des partenaires, des entreprises et des structures de développement et de promotion économique.</li> <li>- Mise en place d'une collaboration institutionnelle de part et d'autre de la frontière.</li> <li>- Création d'espaces d'information et de consultation.</li> </ul>
<p><b>Calendrier</b></p>	<p>Programme complet à établir au 31 décembre 2007 avec ces différents partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des rencontres transfrontalières entre industriels : fin 2008.</li> <li>- Charte de priorité régionale suite des rencontres transfrontalières (fin 2009).</li> <li>- Salons professionnels : Bourse translémanique des affaires – (en cours)                         <ul style="list-style-type: none"> <li>Inforum - octobre 2008 – (à l'étude)</li> <li>Pollutec – (à l'étude)</li> </ul> </li> </ul>

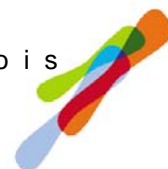


Améliorer l'information multilatérale pour les entreprises et favoriser les coopérations entre entreprises						N°100
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	K€				
Organisation manifestations	85	50	2	2008-2009	A définir. Partenaires de la Commission « Economie » du CRFG	CRFG
<b>Coûts totaux</b>	<b>85</b>	<b>50</b>				

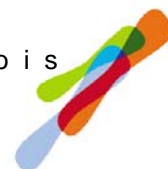


<b>Améliorer les conditions-cadres de la multi-localisation</b>		<b>101</b>  <b>toute l'agglomération</b>
<b>Projets clés</b>	Vademecum des APP/APU, information, promotion de la bilocalisation	
<b>Coûts</b>	Budget création graphique et impression du <i>vademecum</i> : 25'000 €, soit 42'160 CHF  Financement : partenaires de la Commission « Economie » du CRFG	

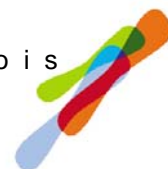
<p><b>Description</b></p> <p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Description</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplifier et décentraliser les procédures au niveau local adapté pour le traitement des accords préalables sur les prix de transfert pour les PME/PMI transfrontalières, a minima par un premier avis technique des services concernés.</li> <li>- Elaborer un <i>vademecum</i> de la bi localisation : brochure sur les accords préalables sur les prix de transfert, sur les détachements, de travailleurs et les régimes sociaux et fiscaux correspondants et engager une politique de promotion de la bi-localisation par et auprès des organismes professionnels en Suisse et en France : CCIG, FER, UAPG, UIG, Chambres de commerce et d'industrie françaises, Chambres des métiers, CGPME ...</li> <li>- Etudier et élaborer un « Passeport d'entreprise frontalière » afin de faciliter les échanges quotidiens entre PME frontalières (Douanes françaises et suisses) dans le pays voisin.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les bi localisations pour rééquilibrer le développement économique et l'emploi de l'agglomération et pour renforcer l'attractivité du territoire, y compris dans le domaine de l'innovation.</li> <li>- Améliorer l'information et les conseils auprès des porteurs de projet, des institutions.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Pilotage de l'action</b></p> <p><b>Porteur de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pilotage</b> CRFG.</li> <li>▪ <b>Porteurs de l'action</b> Actions 1 et 2 : Les offices de promotion économique OPEG, ADE, MED et pour la xdiffusion les organismes professionnels, l'ULAM et l'ULCC. Action 3 : ULAM et ULCC.</li> </ul>



<p><b>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</b></p> <p><b>Calendrier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Modalités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et accord des services fiscaux 74 et 01, ainsi que du bureau CF3 du Ministère des finances.</li> <li>- Faire valider par le CRFG et par la Commission mixte franco-suisse, la nécessité d'une décentralisation au niveau départemental des APP aux PME/PMI du territoire pour le développement de l'agglomération et prévoir des ressources financières pour la publication (support papier et en ligne) du <i>vademecum</i> de la bi-localisation et pour sa promotion (actions médiatiques).</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Calendrier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin octobre 2007 : <i>Vademecum</i> des APP/APU,</li> <li>- Fin février 2008 : Réunions avec les partenaires (Services fiscaux français, AFC, UAPG/FER, Chambres de commerce, CGPME, etc.),</li> <li>- Fin 2008 : Opérations promotionnelles - 1er et 2e semestre 2008 -, pour les fiduciaires / experts comptables et pour les entreprises et diffusion sur les sites Internet et les documentations des partenaires.</li> </ul> </li> </ul>
--	---

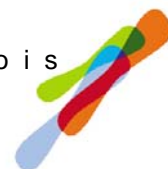


Améliorer les conditions-cadres de la multilocalisation						N°101
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	K€				
Création, impression, diffusion <i>Vademecum</i> de la Bilocalisation	42,16	25	5	2007-2008	Partenaires de la Commission « Economie » du CRFG	CRFG
Opérations promotionnelles	nd	nd	3	2008	Partenaires de la Commission « Economie » du CRFG	CRFG
<b>Coûts totaux</b>						

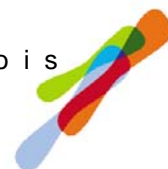


<b>Elaborer une Politique intégrée de pôles de développement économique (PPDE) à l'échelle de l'agglomération</b>		<h1>102</h1> <b>toute l'agglomération</b>
<b>Projets clés</b>	Identification des pôles, profil des pôles, facilitation réglementaire, démarche participative, prospective économique, incitation financière.	
<b>Coûts</b>	Budget spécifique : 20'000 CHF (11'928 €) Budgets globaux liés : 930'000 CHF (547'058 €)	

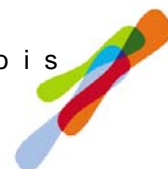
<p><b>Objectifs</b> <b>Actions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la mise en place d'un développement économique plus équitable entre les partenaires franco-valdo-genevois et créer les conditions cadre pour accueillir environ 100'000 emplois supplémentaires d'ici 2030 (dont 30% dans la partie française de l'agglomération).</li> <li>- Promouvoir un développement économique multipolaire, concerté et solidaire en favorisant les conditions d'implantation des activités économiques génératrices d'emplois par une offre d'accueil différenciée et complémentaire et selon les spécificités des territoires.</li> <li>- Promouvoir un développement économique et social durable.</li> <li>- Contribuer à renforcer l'offre et les retombées économiques du secteur international dans l'agglomération.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Actions</b> <p><b>1. Dimension de Politiques de services :</b></p> <p>1.1 Préparer les conditions cadres d'un développement intégré (économie, environnement, social) au travers du lien entre stratégie spatiale et services à la population (logement, mobilité, etc.), en veillant à la participation, outre du monde politique, des milieux économiques et de la société civile, à l'élaboration du processus.</p> <p>1.2 Synthétiser la connaissance du tissu économique transfrontalier en s'appuyant sur les sources existantes, mettre en évidence ses tendances lourdes à l'échéance 2030, et développer la communication de ces données à l'intention des acteurs concertés dans le cadre de la PPDE.</p> <p>1.3 Mettre en place, à l'échelle globale (d'agglomération) une cellule d'échange intégrant les collectivités parties prenantes et les structures de développement économique, ainsi que, en tant que de besoin, les acteurs économiques privés.</p> <p>Cette cellule d'échange aura pour vocation de coordonner les travaux relatifs à la Politique des</p> </li> </ul>
--	--



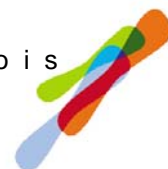
	<p>pôles de développement économique et s'attachera notamment à inventorier les expériences et les pratiques mises en œuvre sur d'autres territoires.</p> <p><b>2. Dimension spatiale :</b></p> <p>2.1 Préciser les Pôles de développement économique de l'agglomération (en veillant à ce que les aires retenues pour les activités industrielles et technologiques soient de taille suffisante et suffisamment représentatives) au travers de l'approfondissement du Schéma d'agglomération, des zooms par PACA et PSD, de l'étude des centralités régionales et des sites potentiels autour des gares. Cette démarche se fera dans une approche intégrée de l'urbanisation (des espaces pour les logements, pour les activités - tertiaire, industries technologiques, industries de moyenne technologie et artisanat, commerce, BTP, logistique - pour les équipements, pour les espaces publics), de la mobilité et de l'environnement, dans une perspective de développement durable (prise en compte systématique des préoccupations sociales, environnementales et économiques).</p> <p>2.2 Profiler les pôles selon la vocation et les profils des territoires et des entreprises (tertiaire, industries technologiques, industries de moyenne technologie et artisanat, commerce, BTP, logistique).</p> <p>Une attention particulière sera portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la mixité fonctionnelle, qui sera étudiée de manière différenciée selon les territoires et les types d'activités ;</li> <li>- au profil de mobilité des entreprises (en fonction de la nature de leurs activités) et des territoires en veillant à localiser les activités économiques dépendantes du transport individuel dans des lieux adaptés. De même, afin d'optimiser la correspondance entre profil des territoires et profil des entreprises, une démarche « par exclusion » pourra être envisagée pour la localisation des entreprises, en fonction de leur typologie ;</li> <li>- aux complémentarités à établir entre PSD français et suisses ;</li> <li>- aux besoins des entreprises nouvelles ou en expansion, et aux besoins liés à la relocalisation des entreprises existantes.</li> </ul> <p>2.3. Les PSD et les centres régionaux constituent les projets qui nécessitent le plus une action commune. La démarche débutera par une expérimentation parmi ceux-ci.</p> <p>2.4 Développer des solutions financières et réglementaires qui permettent la maîtrise foncière, la réalisation des études, l'aménagement et la gestion des Pôles de développement économique concernés, notamment en développant les procédures et les outils pour pouvoir mettre à disposition dans un délai efficace des terrains répondant aux besoins des entreprises qui aimeraient se développer ou s'installer sur le territoire de l'agglomération.</p> <p>2.5 Appliquer aux études spatiales une démarche participative impliquant outre le monde politique, les milieux économiques et professionnels et la société civile.</p>
<p><b>Pilotage</b> <b>Porteur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pilotage</b> Projet d'agglomération – CRFG, Groupe de travail « Economie »</li> <li>▪ <b>Porteur</b> Equipe du Projet d'agglomération</li> </ul>



<p><b>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production simultanée de prestations : projet spatial et fonctionnel ;</li> <li>- Intégration des objectifs des différentes politiques publiques ;</li> <li>- Coordination des différentes échelles d'analyse ;</li> <li>- Partenariat complexe permettant la coproduction.</li> </ul>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p>A définir.</p>
<p><b>Liens avec les autres thématiques du Projet</b></p>	<p>Economie, urbanisation, mobilité, environnement.</p>

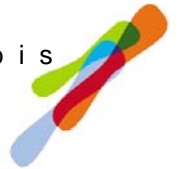


Elaborer une Politique intégrée de pôles de développement économique (PPDE) à l'échelle de l'agglomération						N°102
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	CHF	€				
Dimension de politiques des services						
1.2 Synthèse de la connaissance du tissu économique transfrontalier	20'000	11'928	1	2008-2009	PA	PA / CRFG
Dimension spatiale						
2.1 Préciser les Pôles de développement économique 2.2 Profiler des pôles 2.4 Faciliter et accélérer les procédures réglementaires	Ces actions spatiales découlent des différentes études urbaines nécessaires à la mise en œuvre du Projet d'agglomération. A titre d'information, le budget total prévisionnel (approfondissement du PA pour la PPDE et valorisation des sites potentiels autour des gares, études urbaines par couloir) est de 700'000 CHF (411'765 €).					
Participation (dimension spatiale et de politiques de services)						
1.1 et 2.5 Participation du monde politique, des milieux économiques et professionnels et de la société civile, à l'élaboration du processus	La démarche participative de la Politique des pôles de développement économique est intégrée au budget total prévisionnel prévu pour la participation et la communication du Projet d'agglomération, soit pour information 230'000 CHF (258'824 €)					
<b>Coûts totaux spécifiques à la PPDE</b>						
	<b>20'000</b>	<b>11'928</b>				
<b>Budgets globaux liés</b>						
	<b>930'000</b>	<b>547'058</b>				

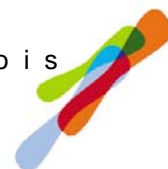


<b>Promouvoir ensemble le territoire</b>		<b>103</b>
<b>Projets clés</b>	Outils de promotion partagés, participation commune pour certains salons professionnels, etc.	
<b>Coûts</b>	Coût à définir Financement des outils de communications partagés, supportés par chaque agence de développement.	
		<b>toute l'agglomération</b>

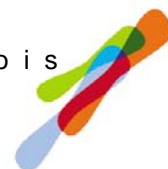
<p><b>Description</b></p> <p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Description</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer des outils de promotion partagés (Internet) prenant en compte les entreprises phares françaises et suisses de l'agglomération, en mettant en place des messages thématiques forts en fonction des spécificités du territoire.</li> <li>- Participer ensemble à des salons professionnels (par ex. MIPIM, Pollutec) de prospection et de promotion (définition des cibles pilotes communes, des offres d'intérêts majeurs pour l'agglomération).</li> <li>- Accueillir en commun de manière professionnelle des investisseurs et leur proposer en fonction de leurs besoins des formules combinées Suisse / France pour une implantation initiale ou un développement ultérieur.</li> <li>- Elaborer une « charte de bonnes pratiques » : information mutuelle sur les implantations en cours et respect d'un code de bonne conduite afin de garantir que tout investisseur qui a ciblé la territoire de l'agglomération ne se détourne pas du territoire sans que les toutes les offres correspondants à sa demande ne lui ait été proposées.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Objectifs</b> Mieux valoriser l'attractivité du territoire de l'agglomération transfrontalière : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir auprès d'investisseurs externes une image forte, et lisible du territoire de l'agglomération et une vision identique de chaque site.</li> <li>- Offrir des solutions adaptées et variées pour l'implantation et le développement d'entreprises, notamment dans le cadre des bi localisations, afin de conforter la compétitivité du territoire par rapport à ses concurrents.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Pilotage de l'action</b></p> <p><b>Porteur de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pilotage</b> CRFG</li> <li>▪ <b>Porteurs de l'action</b> OPEG, MED, ADE, FTI.</li> </ul>



<p><b>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</b></p> <p><b>Calendrier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Modalités</b></li></ul> <p>Mobilisation supplémentaire des structures de développement économique et territorial de chaque territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Calendrier</b></li></ul> <p>Mars 2008.</p>
--	---

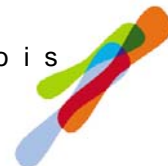


Promouvoir ensemble le territoire					N°103	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Elaboration d'outils de promotion, participation salons, etc	nd	nd (à def)	1	2008-2009	Offices de Promotion, ADE, MED, etc	CRFG, commission « Economie »

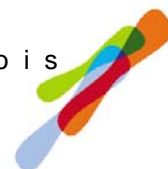


<b>Développer la collaboration transfrontalière en matière d'offre touristique</b>		<b>104</b> <b>toute</b> <b>l'agglomération</b>
<b>Projets clés</b>	Offre commune pour l'hôtellerie lors de grandes manifestations, offres complètes pour accompagnants et familles de congressistes, produits « excursions », etc	
<b>Coûts</b>	Pris en charge par les Offices du tourisme et les organisations professionnelles.	

<p><b>Description</b></p> <p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Description</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmission des offres de congrès par Genève-Tourisme aux organisations touristiques françaises (2008-2012) et des appels d'offres aux hôteliers français afin de renforcer l'offre de l'agglomération.</li> <li>- Proposer des offres complètes journée et demi-journée, été et hiver, pour les accompagnants et leurs familles, intégrer ces offres dans la documentation promotionnelle de Genève-Tourisme et les promouvoir auprès des « Professional Congress Organizers » présents à Genève.</li> <li>- Etablir un fichier des lieux et offres de séminaires et manifestations en France voisine et à Genève, en faire la promotion à travers les organisations touristiques genevoise et du Genevois français, ainsi que des organisations économiques (Chambres de commerce et d'industrie, OPI, organisations professionnelles...).</li> <li>- Promouvoir des produits «excursions transfrontalières» pour les groupes et les familles auprès des caristes et organisateurs d'excursion.</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Objectifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une offre commune en France voisine et à Genève, pour l'hôtellerie lors des grandes manifestations, pour l'accueil des séminaires et des manifestations.</li> <li>- Développer et vendre une offre ciblée pour accompagnants et familles de congressistes en France voisine.</li> <li>- Développer une meilleure connaissance mutuelle de nos territoires et de leur culture régionale.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Pilotage de l'action</b></p> <p><b>Porteur de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pilotage</b> : CRFG.</li> <li>▪ <b>Porteurs de l'action</b></li> </ul> <p>Collaboration entre Genève-Tourisme et les organisations touristiques françaises frontalières (le réseau touristique du Genevois haut-savoyard, l'OT de l'agglomération annemassienne, la CC du Pays de Gex, la CC du Bassin Bellegardien, le SEMAG Archamps, le Syndicat des hôteliers du Genevois, les interlocuteurs privés majeurs pour le Pays de Gex, le Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais, etc.) pour réaliser progressivement ces objectifs.</p>



<p><b>Modalité de mise en œuvre et méthodologie</b></p> <p><b>Calendrier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Modalités</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Ressources financières pour fichiers et documentations.</li><li>- Ressources financières pour petites manifestations de promotion.</li><li>- Mobilisation supplémentaire des ressources humaines des organisations touristiques genevoise et du Genevois français (01 et 74).</li></ul></li><li>▪ <b>Calendrier</b><p>Actions initiées dès 2007 et développées en 2008.</p></li></ul>
--	---



Développer la collaboration transfrontalière en matière d'offre touristique					N°104	
Actions	Coûts		Etat du projet	Horizon de réalisation	Financement	Responsable
	KCHF	€				
Transmission des offres de congrès	nd		3	2007-2008	Organisations touristiques françaises et suisses	CRFG
Proposer des offres complètes pour accompagnants des congressistes	nd		3	2007-2008	Organisations touristiques françaises et suisses	CRFG
Fichier commun des lieux et offres de séminaires	nd		3	2007-2008	Organisations touristiques françaises et suisses	CRFG
Promotion de produits « excursions transfrontalières »	nd		3	2007-2008	Organisations touristiques françaises et suisses	CRFG